



## **EQUILIBRE FORET GIBIER**

**Réseau des Sites d'avenir pour la forêt Iséroise**

**Saint Pierre de Chartreuse**

**2021**



## Préambule

La forêt iséroise, au-delà de participer à l'identité visuelle et l'attractivité de notre département, de protéger les isérois de risques naturels (avalanches, éboulements, inondations etc) et de constituer un écosystème riche assurant un rôle primordial de puits de carbone, est à la base d'une importante économie pour le territoire. Elle permet en effet d'offrir à la filière bois plus de 471 000 m<sup>3</sup> de bois par an, essentiellement valorisés en Isère par la filière locale (6900 emplois dans 2700 entreprises) mais aussi par des industries de l'Ain, de la Savoie et de la Drôme notamment.

Les forestiers doivent prendre en compte les divers enjeux et activités coexistant en forêt (= la multifonctionnalité) dans leurs pratiques de récoltes quotidiennes : préserver les ruisseaux, faire attention aux chemins de randonnée, veiller à ne pas trop tasser les sols etc. Ces pratiques vertueuses tendent à se développer mais nécessitent encore beaucoup de médiation et de formation.

Mais aujourd'hui les forestiers sont également confrontés à des modifications de l'équilibre même des forêts qui mettent en péril son renouvellement : le changement climatique et le développement des ongulés. En effet, certains territoires voient leurs peuplements forestiers dépérir du fait d'un affaiblissement général (ex : sapins du Sud Isère, épicéas sur Belledonne, châtaigniers des Chambaran) et / ou leurs jeunes plants (naturels ou artificiels) totalement anéantis par l'abrutissement. Lorsque les deux phénomènes sont conjugués, l'impasse sylvicole est totale. Dans ce contexte, la sensibilisation des élus (ex : respect et augmentation des plans de chasse) et la formation des propriétaires pour transmettre les bonnes pratiques sylvicoles (ex : diversification des essences pour limiter la sensibilité des peuplements et augmentation de la capacité d'accueil) est primordiale.

C'est pourquoi les acteurs de l'amont de la filière bois iséroise (ONF, CRPF, Association des Communes forestières, Fibois, CDA, FCBA) ainsi que des territoires de stratégies forestières (PNR Vercors et Chartreuse, Stratégie forestière Sud Isère, Chartes forestières Bas Dauphiné Bonnevaux et Chambaran, Grenoble Alpes Métropole, Grésivaudan, Pays Voironnais, Espace Belledonne) souhaitent développer de manière coordonnée un réseau partagé de sites (thèmes : climat et faune) et/ou de chantiers démonstratifs (thèmes « multifonctionnalité) dédié à la formation/sensibilisation des élus, propriétaires et professionnels de la filière bois.

En cela, le Réseau des sites d'avenir pour la forêt iséroise constitue une démarche partenariale exemplaire dans la droite ligne de la politique forestière du Département.

Les partenaires du réseau sites d'avenir pour la forêt iséroise :



## SOMMAIRE

1. INTRODUCTION -----	4
2. CONTEXTE LOCAL DU TERRITOIRE DE CHARTREUSE -----	5
3. FORETS PRIVEES DE LA BUFFE ET DU GF DU BRED A ...-----	10
4. CONCLUSION / PERSPECTIVES-----	11

# Partenariat Forestier privé et Chasseurs pour maintenir une zone ouverte

*Propriétaire forestier : Groupement Forestier de la Belle Etoile*

*Objectif : Equilibre faune-flore – Maintenir une zone ouverte pour limiter les dégâts*

## 1. INTRODUCTION

Les forestiers, en France en général, et en Isère tout particulièrement, s'inscrivent dans le cadre d'une gestion durable de leurs forêts, conformément aux critères définis lors de la conférence européenne d'Helsinki en 1993 qui préconisent « des interventions et une utilisation des forêts qui préservent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales... ».

Les forêts sont des écosystèmes dynamiques qui évoluent et sont impactés par toutes sortes de perturbations. Parmi celles-ci, les plus prégnantes actuellement sont le changement climatique et le déséquilibre forêt gibier. Cette pression des grands herbivores remet en cause la capacité à se régénérer et remet en cause les fondements de la gestion durable de nos massifs, tant par les techniques de régénération naturelles que par plantation.

La pression liée à la fréquentation sur le milieu naturel risque de monter en puissance ayant un impact sur la qualité de la chasse et le renouvellement des forêts.

La récolte de bois apporte une matière renouvelable à la filière de la construction, rénovation et apporte une valeur ajoutée locale au travers de nos entreprises de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation.

Les forestiers demandent un retour à un équilibre mais participent également à améliorer le milieu pour nourrir les animaux tout en espérant limiter les dégâts aux jeunes plants.



## 2. Contexte local du Territoire de Chartreuse

Avec plus de 60% de taux de boisement, le massif de Chartreuse est un massif très forestier pour lequel la production de bois d'œuvre est enjeu économique important. La zone de production de bois d'œuvre se caractérise par des hêtraie-sapinières dans lesquelles la qualité des bois et les modes de gestion locaux ont été reconnus dans le cadre d'une AOC sur les Bois de Chartreuse (Sapin blanc et épicéa commun). La production de bois d'œuvre est donc souvent une priorité pour les sylviculteurs.

La sylviculture locale du résineux est basée en majoritairement sur la gestion en futaie irrégulière. Elle s'appuie donc en grande partie sur la régénération naturelle, ce qui fait de l'équilibre sylvo-cynégétique un enjeu important pour le territoire. On retrouve les 5 cinq grands ongulés sur le massif : cerf, chevreuil, chamois, mouflon et bouquetin (ré-introduit en 2010). Ces différentes espèces interagissent entre elles et avec le milieu forestier. De nombreux propriétaires forestiers locaux (publics et privés) s'inquiètent des problèmes de régénération constatés dans leurs forêts depuis 20 ans. La Charte forestière de territoire (CFT) a proposé plusieurs actions sur la thématique de l'équilibre forêt Gibier. Un groupe de travail regroupant fédérations de chasse OFB, OGFH, ONF, CRPF et groupements de sylviculteurs a été également mis en place afin de lancer des actions conjointes dans un objectif de sensibilisation des différents publics (chasseurs, forestiers, élus). Ainsi, en plus des différents suivis, des aménagements de milieux ont été testés ponctuellement en ouvrant d'anciennes clairières en cours de reboisement (augmentation des zones de gagnages : GIC

de Chartreuse, Forêt Domaniale de Grande Chartreuse) et en testant l'engazonnement des talus de pistes forestières lors de leur création (ASA de Chartreuse).

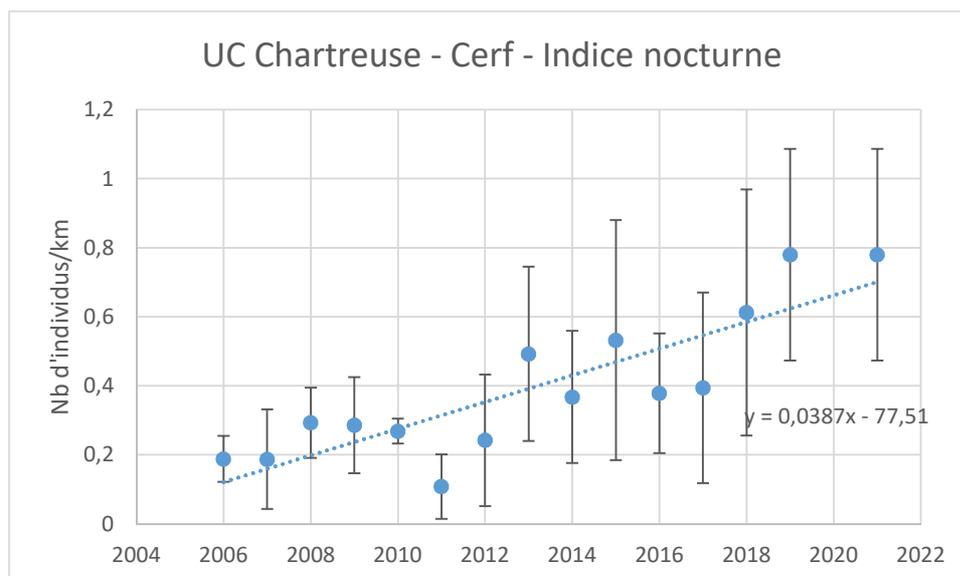
Le massif de Chartreuse est un des premiers massifs à avoir participé aux sites expérimentaux de l'Observatoire Grande Faune et Habitat (OGFH). Le site, composé d'une centaine de placettes et situé au col de la Charmette (St Pierre de Chartreuse), a permis d'affiner la mise au point la méthode du suivi des indicateurs de changement écologique (ICE) concernant la pression sur la flore. Il a également contribué à la mise au point d'une méthode d'évaluation de l'impact des ongulés sauvages aux cas spécifiques des peuplements traités en sylviculture irrégulière (étude de l'irstea en collaboration avec l'ONCFS).

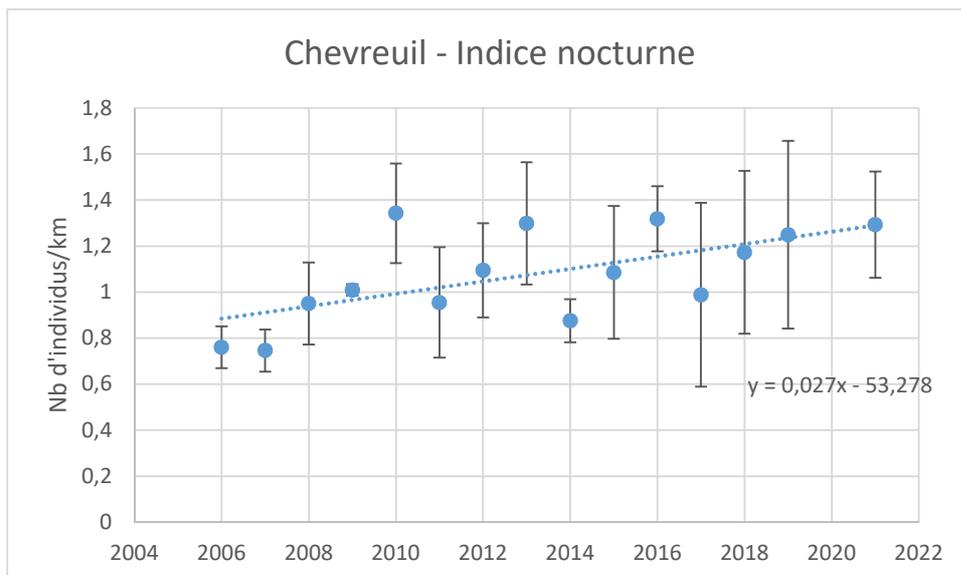
Aujourd'hui, les acteurs forestiers et cynégétiques intervenant sur le territoire (Groupement de sylviculteurs, ACCA, FDC38, CA38, ONF) participent aux relevés ICE qui ont été étendu à l'ensemble de l'unité cynégétique de Chartreuse. Ce suivi, en croisant divers indicateurs liés aux populations d'ongulés et de la pression qu'ils exercent sur la flore forestière, doit permettre de disposer de tendances factuelles d'évolution des populations d'ongulés et de leurs impacts sur le milieu forestier.

Les Indicateurs de Changement Ecologique (ICE) suivis sur le territoire :

- Les indicateurs d'abondance

Parmi les espèces d'ongulés présentes, le cerf, le chamois et le mouflon font l'objet d'un suivi d'abondance (abondance relative) avec une méthode validée contrairement au chevreuil pour lequel aucune méthode validée n'est actuellement mise en œuvre. Depuis 2000, Le suivi de l'abondance des populations de cerfs est réalisé à l'aide du protocole d'Indice Nocturne d'abondance. L'abondance des populations de chevreuils est suivie dans le cadre du protocole d'Indice Nocturne (comptage au phare sur des circuits identiques tous les ans - protocole en cours de test pour cette espèce en milieu de montagne, invalidé en milieu de plaine). Le suivi de l'abondance des populations de chamois est lui réalisé à l'aide du protocole d'Indice d'Abondance Pédestre, depuis 2009. La population de mouflon est suivie à l'aide de l'Indice Ponctuel d'Abondance depuis 2017.

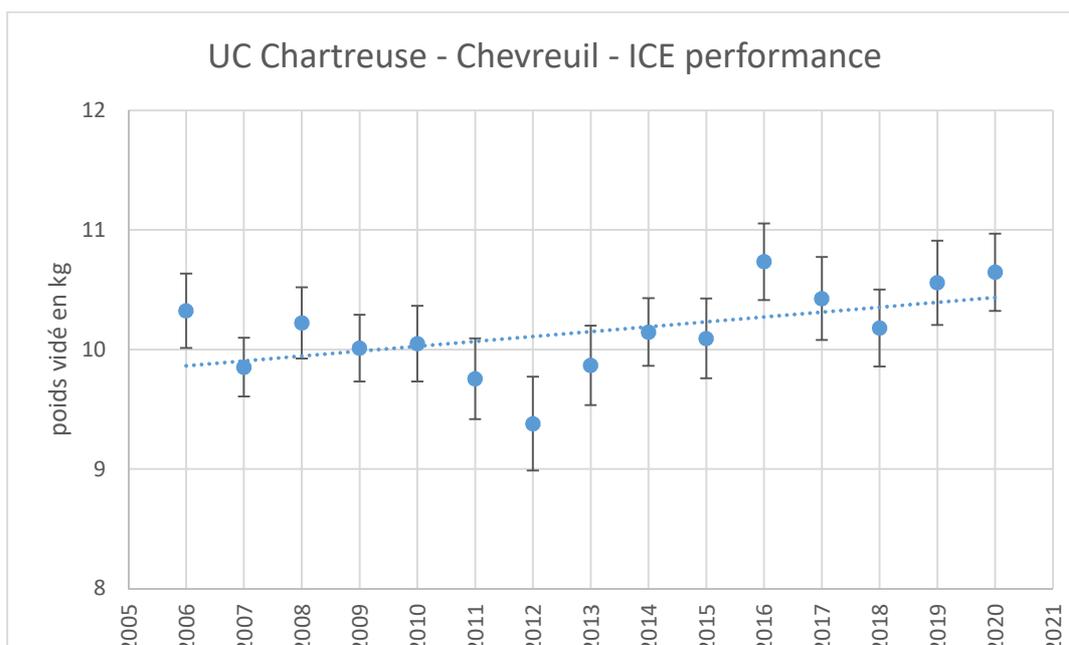
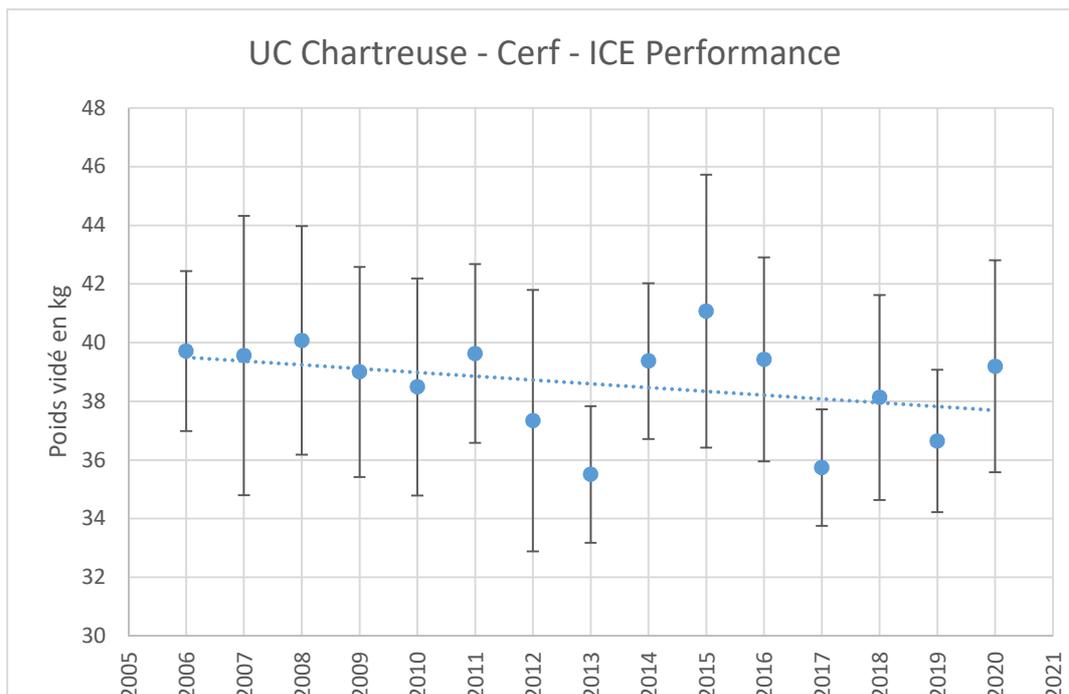




Depuis 2004, l'indice nocturne pour le cerf augmente significativement ce qui traduit une augmentation de l'abondance de cerfs. L'indice nocturne pour le chevreuil (non validé pour l'espèce) a augmenté ce qui traduit une augmentation de l'abondance de chevreuil. On constate cependant une stagnation depuis quelques années.

- Les Indicateurs de performance

Les mesures de la masse corporelle des jeunes cerfs (faons), chevreuils (chevrillards) chamois (cabris) et mouflons (agneaux) prélevés chaque année à la chasse permettent d'obtenir un indicateur de performance des populations. Ces mesures sont relevées depuis 2002 sur les territoires (41 communes). Elles sont réalisées par les adjudicataires et les agents de l'ONF dans la forêt domaniale. Pour les autres parties du territoire, ce sont les chasseurs qui réalisent les mesures. Les pesons digitaux mis à disposition par la FDC38 auprès des détenteurs de droit de chasse permettent à chacun d'entre eux de réaliser ces mesures. Ces données sont transmises à la FDC38, soit par voie informatique (saisie des données de prélèvements par internet) ou par le retour du « carton de prélèvement » par voie postale. Dans les deux cas, les informations sont vérifiées par le service technique de la FDC38.



Depuis 2004, la masse des faons a diminué significativement sur la période, ce qui traduit une dégradation de la condition physique des cerfs. La masse corporelle des chevrillards a tendance à augmenter malgré la stabilisation des années passées.

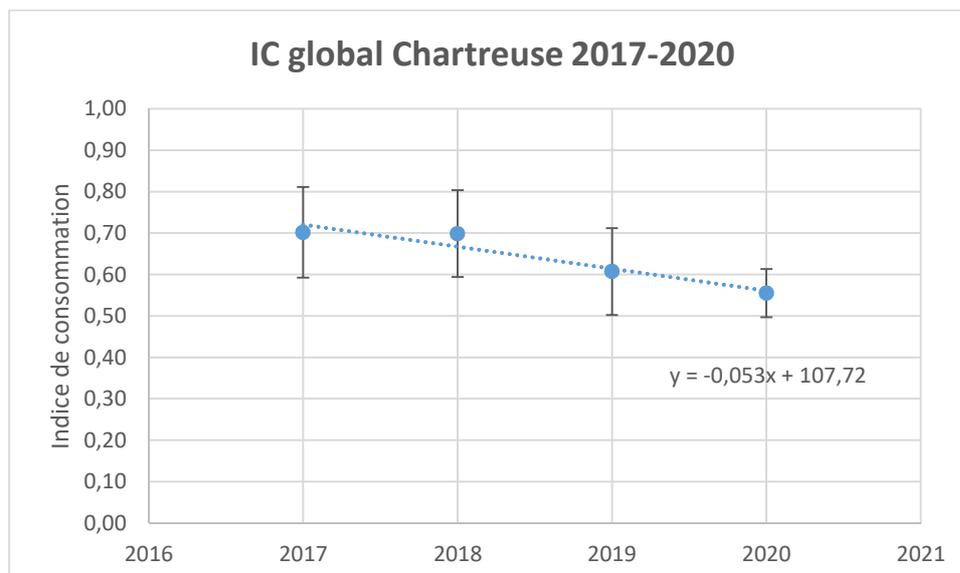
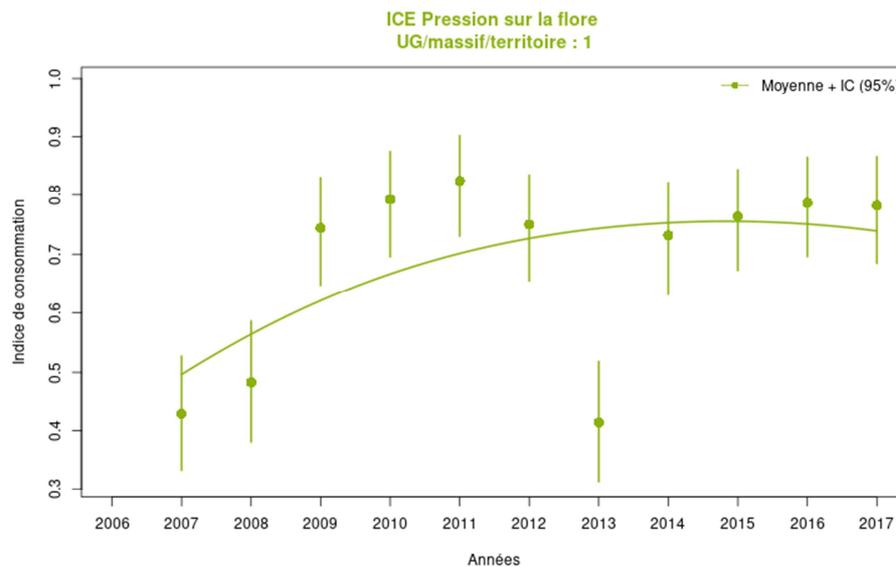
- Les Indicateurs de pression sur la flore

Le suivi de la pression exercée par les ongulés sur la flore intègre 2 types d'indicateur :

- L'Indice de Consommation (IC) qui mesure la pression globale de l'ensemble des ongulés sur la flore (cf. fiche technique n°13 en annexe 2).
- L'Indice d'Abrouissement (IA) qui mesure la pression exercée par l'ensemble des ongulés sur l'essence objectif (sapin).

La zone concernée par ces indicateurs a évolué en 2019. Auparavant cantonné au site OGFH au col de la Charmette, ils sont aujourd’hui relevés sur plus de 500 placettes réparties sur l’ensemble de l’unité cynégétique Chartreuse. Les mesures sont réalisées par l’ONF en forêt publique et la Chambre d’Agriculture Isère en forêt privée dans le cadre du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB). La centralisation et le traitement des données relevées sont assurées par le PNR de Chartreuse.

Depuis 2004, l’évolution de l’indice de consommation traduit une augmentation de la pression des différentes espèces sur la flore en forêt. Le changement de plan d’échantillonnage en 2019 nécessite cependant 2 ou 3 ans de recul afin de vérifier si la tendance mesurée de 2004 à 2018 sur uniquement le site de la Charmette sera la même à l’échelle de l’unité cynégétique globale.



### 3. FORETS PRIVEES DE LA BUFFE ET DU GF DU BRED A ...

#### La Zone

##### Forêt de la Buffe

Cette forêt de 44 ha est gérée avec un Plan Simple de Gestion (PSG). Ce dernier a été agréé en 2016 pour 20 ans. Le propriétaire confie la gestion à un Expert forestier. La forêt est certifiée PEFC.

La propriété est dans le périmètre de l'ASA des forêts de Chartreuse. On constate que plusieurs dizaines d'hectare dans ce secteur sont gérés avec des documents de gestion durable (PSG ou aménagement en forêt publique).

Principalement des peuplements mélangés de sapin/épicéa et feuillus composés de moyens et gros bois avec une surface terrière variant de 25 à 35.

Observations réalisées dans le cadre des mesures ICE :

- Peu de consommation de la végétation ligneuse mais sans doute due à une végétation de sous étage peu abondante
- important abrouissement observé : 15 plants d'essence objective abrouis sur 33 observés, surtout sur épicéa et sapin (13 plants)
- Peu ou pas de régénération basse (H<70 et H<180) observée

Le propriétaire confie la gestion cynégétique à l'ACCA de St Pierre de Chartreuse.

Le but de la collaboration mise en œuvre est de réaliser la régulation des ongulés et d'offrir des zones de gagnages supplémentaires afin de limiter l'impact des grands ongulés sur la régénération des forêts. Fabien si tu peux compléter avec ICE

- Des mesures seront réalisées en 2022 pour tester le protocole Brossier-Pallu et le temps nécessaire pour remplir les fiches futaie irrégulière. Une réflexion sur les possibilités d'adaptations sera engagée.

##### GF du Breda

**Forêt de 108.71 ha sous PSG et PEFC.** Ce dernier a été agréé en 2021 pour 20 ans. Le propriétaire confie la gestion à un Expert forestier.

Principalement des peuplements mélangés de sapin/épicéa et feuillus composés de gros bois, voir de très gros bois, avec une surface terrière variant de 24 à 31m<sup>2</sup>

Observations réalisées dans le cadre des mesures ICE :

- Consommation de la végétation ligneuse sur 3 placettes sur 4
- Pas d'abrouissement observé sur le sapin et l'épicéa
- 9 plants d'érable et hêtre abrouis sur 15 observés
- Pas de frottis observés

- Peu ou pas de régénération basse (H<70 et H<180) observée  
Idem ci-dessus

## Descriptif des travaux

Fauchage annuel des prairies par l'ACCA.

## 4. CONCLUSION / PERSPECTIVES

Nous avons des outils pour mesurer l'équilibre faune-flore et qui permettent un diagnostic partagé.

Le rôle économique et de production de bois de qualité des forêts privées restent majeur. La récolte contribue au renouvellement des forêts, à l'approvisionnement de la filière, à offrir des revenus au propriétaire pour qu'il puisse investir dans la gestion, les accès...

La gestion en futaie irrégulière doit permettre d'avoir une régénération naturelle en continue.

Les chasseurs doivent pouvoir pratiquer la chasse dans de bonnes conditions pour répondre aux enjeux écologiques, de sécurité et d'équilibre durable entre forêt et faune.

Le PNR doit rester un lieu de mutualisation et de dialogue entre forestiers, chasseurs et usagers des espaces naturels. Ces derniers ne devant pas gêner les acteurs traditionnels du territoire.

### **Les objectifs poursuivis sont :**

1. Un dialogue continue entre forestiers et chasseurs
2. Un équilibre forêt grands ongulés qui permette aux forêts de se renouveler dans le temps et de remplir toutes les fonctions attendues.

Contacts pour plus d'information :

CRPF AURA - Véronique JABOUILLE - veronique.jabouille@crpf.fr – 06.16.70.28.49



